

## Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2020 Plus de 67 milliards volés aux travailleurs !

**67,6 milliards d'euros : c'est le montant du pillage des caisses de Sécurité sociale en conséquence des baisses et des exonérations de cotisations qui ne lui seront plus versées.**

Ce montant figure en toutes lettres dans le projet de loi du gouvernement. Et le même gouvernement ose nous parler d'un « *trou de la Sécu* » de 5,4 milliards !

Et en plus, pour la première fois, le gouvernement a décidé que ces mesures d'exonération de cotisations de Sécurité sociale ne seront plus intégralement compensées par le budget de l'Etat.

Par ce coup de force, le gouvernement fait financer ses annonces de décembre 2018 en piochant dans les caisses de la Sécurité sociale.

Depuis des décennies, le pillage de la Sécurité sociale est organisé par les patrons et les gouvernements

Dès 1946, le Conseil national du patronat français (CNPFF), l'ancêtre du MEDEF, qualifie la Sécurité sociale « *d'entreprise totalitaire* ». En 1948, il soutient qu'elle « *met en danger l'économie* ».

**Répondant aux exigences des capitalistes, les gouvernements successifs, en particulier depuis 1993 (en application du traité de Maastricht), n'ont cessé d'exonérer les patrons et ont organisé le pillage des caisses de la Sécurité sociale. Entre 1993 et 2017, les patrons ont ainsi été exonérés de 435 milliards d'euros de cotisations.**

En 2018, la réduction générale des cotisations patronales sur les salaires inférieurs à 1,6 fois le SMIC représente la somme de 23,2 milliards d'euros (19,6 milliards d'euros en 2019). Quant à la baisse du taux de cotisation maladie patronale de 6 points sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, elle s'élève à 22 milliards d'euros en 2019 !

**Ce sont, au total, 548 milliards d'euros qui ont été volés aux travailleurs.**

**Retour à la Sécurité sociale de 1945, fondée sur le salaire différé,  
afin de sauver les hôpitaux et l'ensemble du système de santé  
et de protection sociale !**

---

Lisez toutes les informations concernant le PLFSS dans *La Tribune des travailleurs*.  
Prenez contact avec le POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

A retourner à : [poidemocratique@orange.fr](mailto:poidemocratique@orange.fr)

ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.